

Recherches sociographiques



Philip K. BOCK, *The Micmac Indians of Restigouche : History and Contemporary Description*

André Lepage

Volume 9, numéro 3, 1968

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/055419ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/055419ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Département de sociologie, Faculté des sciences sociales, Université Laval

ISSN

0034-1282 (imprimé)

1705-6225 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Lepage, A. (1968). Compte rendu de [Philip K. BOCK, *The Micmac Indians of Restigouche : History and Contemporary Description*]. *Recherches sociographiques*, 9(3), 328–329. <https://doi.org/10.7202/055419ar>

« petites annonces » des journaux français du Québec en l'an de grâce de la Confédération, que l'on n'imaginait pas du tout comme une centenaire en perspective, mais plutôt comme un enfant que les uns prétendaient viable, les autres même pas.

Jacques Hébert reporter a choisi arbitrairement ses réponses et c'est ce qui fait cette œuvre profondément sienne. Il ne cite que les passages les plus parlants ou les plus vifs des nombreux textes qu'il a dû lire. Il présente ces passages sans les cuisiner. Sans les arranger. Sans surtout leur faire dire autre chose qu'ils ne disent. Une explication de quelques lignes. Un titre pour chaque passage où se manifeste souvent le sens de l'humour du reporter de 1968. Un mot, ici et là dans le texte, entre parenthèses. Tout juste assez pour rendre le passage compréhensible à des lecteurs de 1968: tout juste assez mais pas plus.

Jacques Hébert évite de jouer celui qui aurait vécu parmi ces personnages d'il y a cent ans. Il ne joue pas le monsieur qui en saurait plus long que ses lecteurs sur l'époque où vivaient ses interviewés malgré eux. Excellent reporter, il choisit bien ses interviewés, mais il ne leur dicte pas de réponses. Il observe l'an 1867 à travers les journaux de la presse française du Québec en 1867. Il ne veut pas être naïf non plus que malin. Il ne veut pas être celui qui *sait* ce que sera, dans un siècle, le régime politique naissant. Jacques Hébert est honnête à l'égard de ses interviewés. Il est honnête à l'égard de ses lecteurs. « Je n'ai pas cherché, écrit-il, par des omissions toujours faciles, à laisser dans l'ombre des faits ou des idées qui me déplaisaient, quand je les considérais nécessaires à la compréhension de la société canadienne-française de 1867. Je me suis interdit toute complaisance à l'endroit de certains journalistes que j'avais fini par estimer particulièrement même quand ils se trompaient ».

Sa chronique est donc ce qu'étaient les journaux de l'époque. Elle n'est ni plus ni moins que le témoignage de ceux qui écrivaient dans les journaux de 1867, non pas pour épater les lecteurs qui vivraient cent ans plus tard mais pour servir une cause. C'est que les journaux d'il y a cent ans reflétaient encore moins que nos journaux d'aujourd'hui l'opinion de la masse du peuple. Ces journaux d'il y a un siècle étaient tous engagés. Ils ne s'adressaient qu'aux gens de l'élite. Ils ne cherchaient pas à renseigner mais à enseigner. Les rédacteurs de la *Minerve* citaient les tables de la loi pour démontrer que le ciel est bleu et que l'enfer est rouge. Ceux du *Pays* étaient, sans le savoir, des fanatiques de la libre-pensée. Rien ne paraissait dans le *Courrier de Saint-Hyacinthe* qui n'ait d'abord été lu, revu et corrigé par Monseigneur . . .

Ah! mes aïeux! est un excellent reportage.

Pierre CHALOULT

Philip K. BOCK, *The Micmac Indians of Restigouche: History and Contemporary Description*, Ottawa, National Museum of Canada, Bulletin 213, 1966, 95 p.

Cette monographie se compose de deux parties respectivement intitulées: *Historical Background* et *The Contemporary Reserve*.

Dans la première, l'auteur utilise les travaux classiques de Wallis sur les Micmacs de l'est du Canada, ceux de Jenness et Speck sur les cultures amérindiennes, de même que certains travaux non publiés. L'auteur ne parvient qu'à fragmenter les analyses de ces prédécesseurs qui perdent ainsi toute signification et à regrouper plus ou moins chronologiquement une liste de traits culturels cités plus particulièrement pour Restigouche. L'approche monographique s'avère donc insuffisante pour reconstituer une image globale de la communauté avant 1900. On ne trouve dans cette étude nulle trace de théorie, si ce n'est l'irruption du jargon sociologique en quelques occasions. Au moins y aurait-il eu intérêt à étudier systématiquement l'acculturation comme telle, processus et résultats, surtout durant la période récente (1900-1960).

Les changements socio-culturels sont conçus comme autant d'éléments introduits de l'extérieur. L'intégration, la réinterprétation des éléments culturels, tous ces processus sont

négligés. Le lecteur n'apprend rien de la répercussion d'un changement économique ou scolaire sur les autres niveaux de la réalité sociale. Il retient seulement que le sens de l'acculturation conduit à une assimilation complète. Dans cette perspective historique, il aurait mieux valu étudier l'histoire de la région de Restigouche — si cela n'avait déjà été fait par George B. Macbeath (*The Story of the Restigouche covering the Indian, French and English periods of the Restigouche Area*, Publication of the New Brunswick Museum, Historical Studies, No. 8, St. John, N.B., 1954).

Même empirisme étroit dans la description de la réserve actuelle. Le chapitre 5, par exemple, intitulé *Environment and Demography*, traite surtout du statut juridique des Micmacs de la réserve, mêlant les observations personnelles généralement superficielles aux données communes à toutes les communautés indiennes du Québec. La démographie est incomplète: l'auteur donne les chiffres du nombre d'enfants légitimes et illégitimes, mais il ignore la composition de la population selon le sexe. Quant au critère de l'âge, il s'agit d'une estimation selon les groupes 0-6 ans, 6-16 ans et plus de 16 ans. Autant dire que la démographie est traitée dans le chapitre suivant, *The School and the Community*, ou des chiffres plus précis de fréquentation scolaire (de 6 à 16 ans) sont donnés qui tiennent compte du sexe.

Quelques observations intéressantes concernent le leadership communautaire. Ainsi la description (pp. 66 sq.) du rôle ambigu du chef du Conseil de bande et des conséquences de son identification à la bureaucratie gouvernementale: contestation quasi permanente du leadership institué, absence de participation au sein de la communauté. Mais faute d'un cadre théorique précis, susceptible d'expliquer les continuités significatives et la spécificité de l'organisation sociale et politique de la communauté, l'analyse tourne court.

Notons un certain abus des schémas généalogiques à tout propos, comme cette figure de la page 83: *Composition of the Baseball team in one occasion (sic)*, où l'on apprend qu'il est arrivé une fois qu'une équipe entière ait été composée des frères, cousins et neveux du chef d'équipe!

Bref, une certaine documentation a été regroupée mais non intégrée dans une analyse rigoureuse. Surtout, l'auteur ne semble pas disposer de beaucoup d'observations de première main. Publication prématurée sans doute, qui aurait gagné à être mûrie plus longuement ou intégrée dans le cadre d'une étude sociologique régionale.

Dans la préface, l'auteur affirme ne présenter que la base empirique de sa thèse de doctorat. Il aurait mieux valu intégrer davantage description et théorie.

André LEPAGE

*Laboratoire d'ethnographie,
Université Laval.*

Thérèse PRINCE-FALMAGNE, *Un marquis du grand siècle. Jacques-René de Brisay de Denonville, Gouverneur de la Nouvelle-France. 1637-1710*. Montréal, Les éditions Leméac, 1965, 343 p.

Si la phrase est belle et le vocabulaire choisi, la forme, la méthode et l'apport historique laissent à désirer, car l'auteur n'a pas su se détacher de ses sources ni dégager l'essentiel de l'accessoire. Suivant les événements — et les documents — au jour le jour, madame Prince-Falmagne alourdit son étude de nombreuses redites et d'une foule de détails superflus: il s'ensuit un méli-mélo constant. Son interprétation comporte par ailleurs des jugements à l'emporte-pièce et ne reconnaît pas toujours le travail des historiens qui ont déjà abordé l'étude de Denonville. Son œuvre enfin laisse le lecteur insatisfait.

Quel besoin avions-nous de trente-cinq pages de notes sur l'église de Denonville (appendice I), le château (appendice II) et le cardinal Charles de Hémar, 1493-1540.